Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 107 (1962)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne

(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

L'infanterie dans la défense

Le développement pris, après la deuxième guerre mondiale, par les moyens d'attaque aériens a complètement bouleversé notre système de défense, déjà ébranlé par la menace d'irruption de masses blindées et motorisées. La pire des situations—celle dans laquelle les défenseurs de notre frontière terrestre seraient submergés par des vagues de chars et simultanément assaillis à dos par des troupes aéroportées— nous l'avons évoquée à maintes reprises. C'était, il est vrai, pour le cas, peu concevable actuellement, où nous serions attaqués isolément. Or, seule, une guerre mettant aux prises les blocs de l'Est et de l'Ouest pourrait, semble-t-il nous entraîner dans une lutte, ouverte tout d'abord sans notre participation, par les aviations ennemies, en vue de se disputer, jusque sur notre ciel, la suprématie aérienne.

Appelées à jouer le rôle principal dans la première phase des opérations sur notre sol, l'on peut s'attendre à ce que nos forces aériennes, voire mécanisées, n'en sortent fort affaiblies par la perte d'un matériel irremplaçable.

La primauté dans la défense du pays incombera dès lors